REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P.1044 KIGALI

KIGALI, le 21 DEC. 1988

N° 3694/15.00

Monsieur NYABYENDA Boniface
C/o CFJ/MAYANGE
K I G A L I

Monsieur,

Le contrôle effectué du 12 au 15 Octobre 1988 dans le CFJ de MAYANGE confirme les faits vous reprochés et les plaintes du personnel du Centre. Il a été constaté un détournement d'un générateur éléctrique ainsi qu'une dette de 65.986 FRW à votre charge. Il montre en outre que vous avez agi en homme malhonnête et irresponsable.

Par conséquent, vous êtes relevé de vos fonctions de Directeur du CFJ de MAYANGE et mis à la disposition du Directeur Général de la Jeunesse. Vous ferez la remise et reprise avec Monsieur KAYIGI François qui vous remplacera à ce poste.

Il vous est en outre demandé d'accuser réception de la présente lettre en reconnaissant les fautes commises et en indiquant les modalités de remboursement de toutes vos dettes envers le Centre.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILIYIMANA Augustin
Lt Col BEM

MBATEYE Thomas
Directeur Général

C.P.I.à:
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle
K I G A L I
- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse au MIJEUCOOP
K I G A L I

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 12 DEC. 1988

N° 3593 /15.00

13/12/88

Madame MUKANKUBITO Annonciata
C/O MIJEUCOOP
K I G A L I.-

OBJET: Accord de congé.

Madame,

Suite à votre lettre du 02/12/1988, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé de 16 jours vous est accordé,

soit : jours de circonstance :

16 jours de repos portant sur l'exercice 1988

jours de repos portant sur l'exercice

Il prend cours du 20/12/1988 au 05/01/1989

Le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
BAGAMBIKI Zéphyrin.-

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

C.P.I.à:
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle
K I G A L I.-
- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse au MIJEUCOOP
K I G A L I.-

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

13/12/88

Kigali, le 12 DEC. 1988

N° 3592/15.00

Monsieur NSENGIYUMVA Sylvestre
C/O MIJEUCOOP
K I G A L I.-

OBJET: Accord de congé.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 1988, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé de 30 jours vous est accordé,

soit : jours de circonstance :

30 jours de repos portant sur l'exercice 1988

jours de repos portant sur l'exercice

Il prend cours du 16/12/1988 au 14/01/1989

Le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
BAGAMBIKI Zéphyrin.-

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

C.P.I.à:
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle
K I G A L I.-
- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse
K I G A L I.-

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 12 DEC. 1988

N° 3588 /15.00

13/12/88

Madame KABURA Caritas
C/O MIJEUCOOP
K I G A L I.-

OBJET: Accord de congé.

Madame,

Suite à votre lettre du 06/12/1988, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé de 17 jours vous est accordé,

soit : jours de circonstance :

17 jours de repos portant sur l'exercice 1988

jours de repos portant sur l'exercice

Il prend cours du 27/12/1988 au 12/ 01/1989

Le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
BAGAMBIKI Zéphyrin.-

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

C.P.I.à:
- Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse au MIJEUCOOP
K I G A L I.-